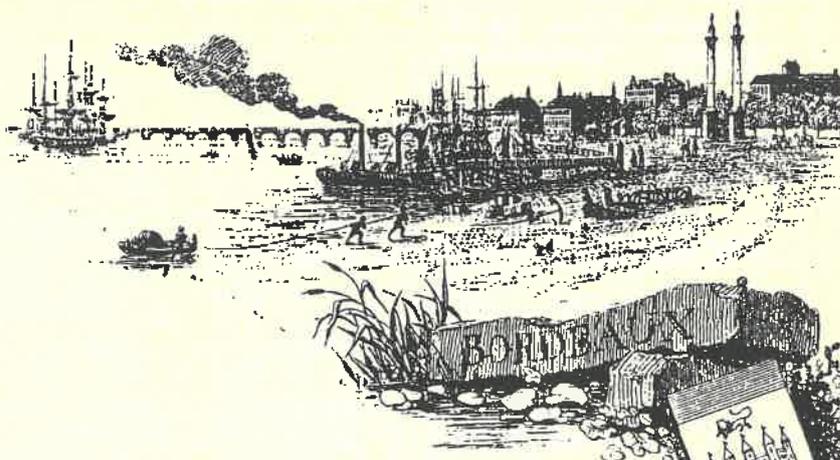
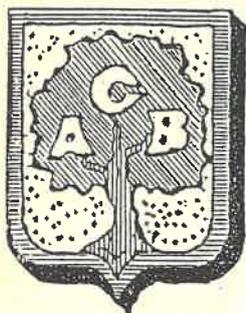


# INFORMATIONS D.G.B.



"AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES"

Mars 1993 - N°43



— Mosaïque Sainte Marie majeure de Vercelli ( Italie ) —

Directeur publication  
Maurice ROBERT

*Car Fauché*

**AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES**

2, rue Paul Bert  
33000 BORDEAUX

Association loi 1901  
N° 13953

Tél : 56 44 81 99

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président : .....	P. DUPOUY
Vice-Présidents : .....	( M. ROBERT
	{ R. BOUCHARD
Secrétaire général .....	R. BERGERON
Secrétaire général adjoint...	P. LABARRE
Trésorier .....	F. SEYRES
Trésorier adjoint .....	M. LIGNON
Secrétaire .....	A. CHARRIER
Secrétaire adjoint .....	A-M. BROUSSE

**MEMBRES**

J. ATTANE	J. LOISEAU
M. BAFFAUD	J. PLAT
C. DURAND	C. ROUX
J.R. LHERM	

**COMITE de REDACTION du BULLETIN**

M. ROBERT - P. LABARRE - R. BERGERON - A.CHARRIER  
P. DUPOUY - C. DURAND - C. ROUX

**NOS ACTIVITES**

Permanences : Les lundi mercredi et vendredi de  
chaque semaine, ainsi que le premier  
samedi du mois de 14h 30 à 17h 30.

Initiation : les 2ème et 4ème mardis de chaque mois  
de 14 H.30 à 17h 30.

Lecture des textes anciens : de 10 H. à 12 H. à  
L'ATHENEE MUNICIPAL , les 2ème et  
4ème mardis de chaque mois.

**COTISATIONS ANNUELLES** : Membre 150 F. - Couple 230 F.  
comprenant :  
Cotisation + 4 bulletins + 2 flashes +  
frais d'envoi.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du  
Trésorier des A.G.B.

## - SOMMAIRE -

- Le Conseil d'Administration.....	2
- Agenda de nos activités .....	2
- Le mot du président .....	4
- Appel à cotisations .....	4

### ARTICLES

- Histoire de croisés : Raymond IV de St GILLES	5
- QUEYRAS, contre Vallée d'Aspe .....	12
- Il n'y a rien de nouveau sous le soleil .....	16
- Toponymie .....	18

### RUBRIQUES

- Généalogies rapides .....	21
- Au hasard des recherches .....	25
- Questions-Réponses.....	27

### LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Sélection du lecteur .....	28
- <u>ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 30-03-93</u> ..	29
- Invitation à la lecture .....	30
- Compte-rendu de l'assemblée informelle du 17 Novembre 1992 .....	32
- Sortie du 29 avril 1993 .....	34



## LE MOT DU PRESIDENT

A l'occasion des fêtes de fin d'année vous avez reçu une lettre d'information A.G.B. Sans doute avez-vous été surpris, surprise bien légitime.

Je vous dois une explication; la voici: c'est une simple question de trésorerie. Nous avons dû sauter un bulletin en ramenant leur nombre à 4 pour la présente année.

L'affaire méritera d'être débattue en Assemblée générale statutaire, le 30 mars. D'autres points figureront à l'ordre du jour. Mais nous serions heureux que vous nous fassiez part des questions que vous souhaiteriez voir traiter au cours de cette réunion. Ce serait pour nous un encouragement parce que nous y verrions une participation à la vie des A.G.B.

L'équipe du Conseil d'Administration oeuvre en fonction des orientations définies par vous-mêmes lors de l'Assemblée générale statutaire. Le Bureau exécute les décisions prises en Conseil mais peut aussi proposer des actions. Ce jeu de balle, c'est vous qui devez l'animer par vos suggestions, vos questions et remarques constructives. Pourquoi constructives? Parce qu'une remarque est d'autant plus utile qu'elle est accompagnée d'une proposition sur le sujet. Démolir, soit; mais suggérer une nouvelle façon de faire, c'est participer. Voilà ce que nous attendons de vous pour mieux poursuivre notre action, tous ensemble et dans un bon esprit d'équipe.

Pensez-y avant le 30 mars. Merci!

---

## APPEL DES COTISATIONS.

Quelques adhérents n'ont pas encore versé leur cotisation pour 1993 fixée, il faut le répéter, à 150 F pour une personne seule et à 230 F pour un couple. Je leur lance cet appel dans le but ne pas compliquer la tâche de notre Trésorière.

Il ne faut al ourdir la marche de notre groupe par des questions "d'intendance" qui ont pourtant leur interet, comme chacun le comprendra. Vérifiez donc que la cotisation a été acquittée ..... C'est tellement simple!

D'avance je vous en remercie.

Le Secrétaire général,

René BERGERON

## RAYMOND IV DE SAINT-GILLES

o 1041 + 1105

Nous avons relaté sur le dernier Bulletin l'histoire de Gouffier de Lastours; nous allons aujourd'hui revivre l'épopée fantastique de Raymond de Saint-Gilles.

Tout d'abord, nous indiquons son rôle dans la première croisade qui réunit quatre groupes différents :

- 1) Les Français du Nord et les Lorrains conduits par Godefroi de Bouillon
- 2) Les Français d'entre Seine et Loire conduits par Hugues de Vermandois
- 3) Les Français du Midi conduits par Raymond de Saint-Gilles
- 4) Les Normands de Sicile conduits par Bohemond de Tarente.

Raymond IV de Saint-Gilles est né en 1041. Il descend d'une vieille et noble famille d'origine franque, son père était Pons, comte de Toulouse, sa mère Almodis, fille de Bernard comte de la Marche et son grand-père Guillaume Taillefer d'Angoulême.



RAYMOND DE SAINT-GILLES livre bataille aux infidèles

A la mort de son père, Raymond avait vingt ans. Il se maria trois fois:

premier mariage en 1076 avec la fille de Bertrand, comte de Provence puis en 1080, sa femme étant morte, il épousa Mathilde fille de Roger comte de Sicile et en 1093, Mathilde étant morte, il épousa Elvire fille d'Alphonse VI de Castille.

Elvire accompagnera son mari en Terre Sainte et lui donnera un fils pendant le voyage (il sera baptisé dans les eaux du Jourdain).

Selon plusieurs témoignages, Raymond de Saint-Gilles a fait ses premières armes contre les Arabes, en Espagne de 1085 à 1091. C'est au cours d'un combat avec un chef turc qu'il perdit un oeil.

Les rapports de Raymond avec la papauté au temps de Grégoire VII furent orageux ; une première fois, il fut excommunié (1076) pour avoir épousé sa cousine, puis une deuxième fois en 1078 pour le

même motif ; mais en 1080, sa femme étant décédée, l'excommunication fut levée.

Ainsi agrandissant son domaine par héritages successifs, Raymond créa un grand Etat féodal des Pyrénées à la Haute-Loire ; de la Garonne à la Provence.

Le 27 novembre 1095, le Pape Urbain II ayant lancé son appel officiel "Croisez-vous pour délivrer le Saint Sépulcre" ; Raymond de Saint-Gilles envoya son adhésion au Pape.

En 1095, Raymond de Saint-Gilles a 54 ans, mais cet homme a une force physique qui lui permet de s'imposer ; il est endurant, courageux, impulsif, entêté, parfois imprévisible, sans la moindre pitié pour l'ennemi.

A l'apogée de sa puissance, très riche, maître d'un domaine qui fait de lui l'égal des plus grands, Raymond de Saint-Gilles part en terre lointaine, jurant de ne plus revenir... foi ? ambition ? goût de l'aventure ? les questions sont posées.

Pendant huit mois, il règle ses affaires avec un bon sens qui lui permet d'organiser son voyage dans les meilleures conditions. Il commande une armée considérable : plus de cent mille hommes, dit la chronique !

Il chevauche au milieu de ses languedociens, assortis de Gascons, de Limousins, d'Auvergnats et de Provençaux.

Parti de Toulouse en octobre 1096, il met sept mois pour arriver à Constantinople en passant par l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce.

La cruauté de Raymond décourageait les bandits de grand chemin, il faisait exposer les corps mutilés de ceux qui attaquaient ses convois. Il est arrivé à Constantinople en avril 1097.

Le 22 avril 1097, Raymond IV rencontra l'Empereur Byzantin Alexis Comnène ; celui-ci lui demanda de prêter serment de fidélité et d'hommage, Raymond refusa énergiquement, mais il consentit à jurer de respecter la vie et l'honneur de l'Empereur.

Le 14 mai 1097, Raymond mit en fuite les forces turques devant Nicée et y montra toute sa valeur de combattant et de chef.

Le 1er juillet 1097 à Dorylée, Raymond prenant les turcs de revers, assura la victoire ; la déroute des turcs fut complète ; le butin, or, argent, chevaux, chameaux, brebis, fut considérable.

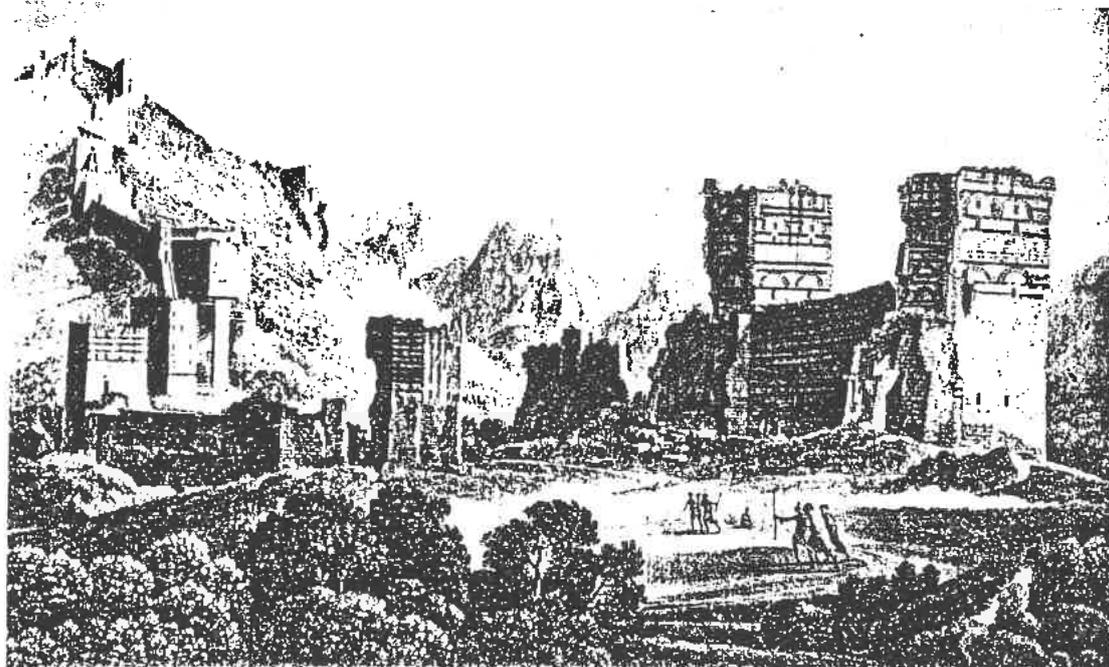
La bataille de Dorylée, démontrant la supériorité militaire des Francs eut une grande importance.

La route était bien difficile ; chaleur, manque de vivres et d'eau, climat malsain, Raymond IV tomba malade ; si malade qu'on lui administra les derniers sacrements ; cependant vite rétabli, il sera devant les murs d'Icarium avant les autres ; on parle de miracle ; un miracle aidé par la constitution particulièrement robuste de ce vieux guerrier.

A Héraclée, les Turcs rompent les combats et s'enfuient mais les croisés arrivent dans les montagnes de l'Anti-Taurus où le

franchissement est très difficile, la fatigue s'ajoute aux privations ; beaucoup d'hommes meurent ; enfin, ce qu'il en reste arrive en vue d'ANTIOCHE ; la place a la réputation d'être imprenable.

La citadelle d'ANTIOCHE avait une immense muraille avec quatre cents tours.



ruines de la prodigieuse muraille d'ANTIOCHE

Raymond IV plaça son camp à l'ouest au voisinage de la porte du chien, le siège dura sept mois.

Le 4 mars 1098, Raymond partit pour Saint Siméon (port d'Antioche) afin de recruter des ouvriers et les ramena le 6 mars pour construire le château de la Mahomerie avec les pierres des tombes musulmanes du voisinage. L'encercllement d'Antioche était complet.

La ville fut prise le 3 juin 1098, mais le 7 juin, le gros de l'armée turque attaqua la ville et les croisés assiégeants quelques jours avant, devinrent assiégés à leur tour.

Après un triomphe éphémère, la situation était plus critique que jamais, rien à manger dans la ville conquise ; des signes inquiétants de découragement apparaissent chez les croisés ; il faudrait un miracle !

Un paysan provençal, Pierre Barthelemy déclare à Raymond qu'une apparition céleste lui a indiqué que la lance ayant percé le flanc du Christ était enfouie à Antioche.

Sur ses indications, douze hommes fouillent l'endroit précisé et la "Sainte Lance" est exhumée.

Il y a un miracle psychologique.. que la lance soit sainte ou non, aucun de ces chrétiens fanatisés ne mit en doute son authenticité.

Le légat Adhemar de Monteil chevauche portant la Sainte Lance ; Rien ne résiste ce jour-là aux soldats du Christ.

Raymond prend la citadelle et massacre la garnison.

Le butin est important ; l'armée turque était riche en biens et en vivres, mais la chaleur s'ajoutant au manque d'hygiène, une épidémie de peste se déclara et Adhemar de Monteil, le légat chevalier meurt le 1 août 1098.

L'automne passe, Raymond prend Al Bara.

Le peuple des croisés sans grade demande de partir vers Jérusalem mais les Seigneurs n'y mettent pas beaucoup d'ardeur... alors Raymond organise une mise en scène à grand spectacle... il organise son propre départ pour les lieux saints.. pieds nus, en robe de pèlerin.. voilà un chrétien ! la foule se précipite à sa suite (7 janvier 1099)

Par ce geste, Raymond oblige les Seigneurs à le suivre, sous peine de déshonneur... il ne fera pas un long chemin à pied ! mais il a reconquis la direction morale de la croisade.

En route pour Jérusalem, il prit Shaizar avec un énorme butin ; Raymond avance lentement mais de façon continue.

Le 28 janvier 1099, il faillit être capturé par les Arabes mais le "château des Kurdes" se rendit en abandonnant tout son ravitaillement.

Le 14 février 1099, il arrive devant la ville de Tortose. Le soir étant venu, les croisés se mirent à l'écart auprès d'une forêt, ils plantèrent leurs tentes et toute la nuit, ils allumèrent de grands feux, comme si toute l'armée chrétienne eut été là, derrière eux.

Cette ruse de guerre leur réussit à merveille ; les assiégés effrayés par cette grande quantité de feux, s'imaginant que tous les croisés étaient arrivés sous leurs murs, prirent secrètement la fuite pendant la nuit, laissant la ville remplie de toutes sortes de provisions et de richesse.

L'occupation de Tortose fut d'autant plus précieuse que le port était excellent.

La conquête de Tortose permit aux navires italiens et grecs qui cherchaient à ravitailler l'armée, de venir débarquer du blé et des provisions.

Raymond fit le siège de la ville d'Argah mais devant les discordes des chefs croisés, il fut obligé d'abandonner et le 13 mai 1099, Godefroi de Bouillon prit sa place comme chef de la croisade.

Les chefs sont encore hésitants pour enlever Jérusalem alors il faut un autre miracle !

Une nouvelle fois Pierre Barthelemy (celui qui avait découvert la "Sainte Lance") a des visions : "Le Christ s'indigne contre ceux

qui n'ont plus l'esprit de croisade". Godefroi de Bouillon crie à la supercherie... aussitôt Pierre Barthelemy accepte l'épreuve du feu.

En présence de la foule et des Seigneurs, il se place au milieu d'un brasier et en sort vivant (observation, le malheureux mourra peu après de ses brûlures, mais il a rempli son contrat). Raymond a réussi à faire partir Godefroi.

Les Croisés quand ils arrivent en vue de Jérusalem ont de mauvaises surprises, les ennemis ont empoisonné les puits et chassé les chrétiens de la ville.

Le 7 juin 1099 commença le siège de Jérusalem. Raymond de Saint-Gilles occupa le Secteur Sud sur la montagne de Sion.

Le 15 juillet 1099, malgré la résistance des assiégés, Raymond reçut la reddition du gouverneur de la citadelle ; le carnage dépassa en horreur tout ce que l'on peut imaginer ; les croisés avançaient sur des monceaux de cadavres. Le 22 juillet, les Barons devaient choisir un chef de gouvernement à Jérusalem ; ils préférèrent Godefroi de Bouillon à Raymond de Saint-Gilles. Celui-ci très en colère, sortit de la ville en annonçant son retour immédiat pour l'Europe ; ce qu'il ne fit heureusement pas.

Raymond de Saint-Gilles fit le siège d'Ascalon ; il commandait l'aile droite le long de la mer, la défaite des arabes fut complète.

Jérusalem étant délivrée, de nombreux croisés repartent mais fidèle à la parole donnée, Raymond de Saint-Gilles reste en Terre Sainte, il entreprend la conquête de la région de Tripoli, très importante par sa situation géographique, puisqu'elle reliait la Syrie du Nord (Principauté d'Antioche) au royaume de Jérusalem.

Raymond de Saint-Gilles aimait les projets à long terme, il porte tous ses efforts sur la prise de Tripoli. Il commence par investir le port de Lattaquié.

En mai 1100, il se rend à Constantinople et en bon stratège, il renouvelle son alliance avec l'empereur Alexis Comnène et prépare la constitution de son futur fief de Tripoli. C'est à Constantinople que sa femme Elvire donnera naissance à son fils Alphonse Jourdain.

En mars 1101, une armée lombarde d'Italie arrive à Constantinople, Raymond en reçoit le commandement ; Le 23 juin 1101, les lombards prennent Ankara, mais le 31 juillet, les Turcs contre-attaquent et c'est une déroute totale ; Raymond réussit à revenir à Constantinople.

Le 13 février 1102, il s'empara de Tortose, la bataille sera terrible, Raymond avec trois cents chevaliers parviendra à vaincre une armée de sept mille musulmans.

En 1103, l'appui de bateaux génois lui permet de prendre Gibelet. Il tient ainsi Tripoli dans une tenaille et n'a plus qu'à préparer l'assaut final.

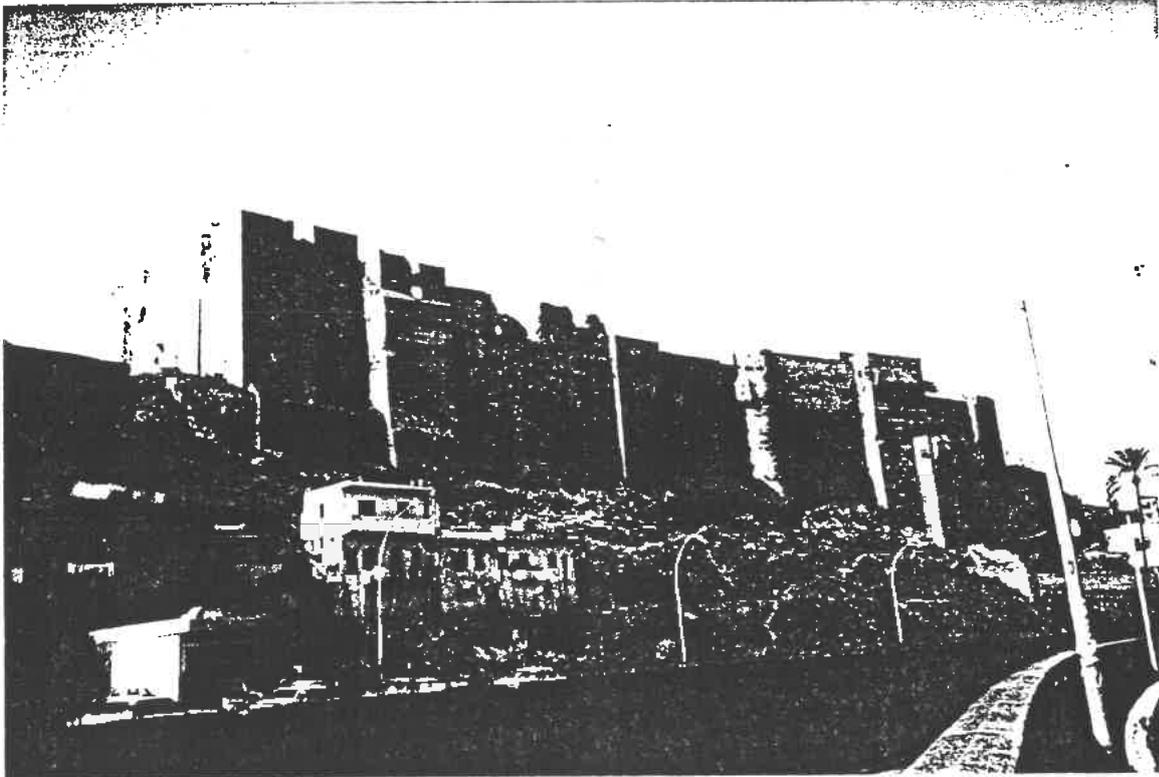
Auparavant, il édifie la citadelle de Mont-Pelerin ; c'est une forteresse modèle devant Tripoli. Il va jeter toutes ses forces à l'assaut de Tripoli ; il y laissera la vie.

Blessé au combat en janvier 1105, il survivra quelque temps retiré au Mont-Pelerin, il fait son testament, il charge Guillaume, comte de Cerdagne de ramener en France sa femme Eivre et son fils Alphonse Jourdain.

Citadelle de MONT-PELLERIN à TRIPOLI

édifiée par RAYMOND de SAINT-GILLES en 1105

( photographie prise en 1992 et aimablement  
communiquée par Mle VANDEVOORDE des Archives  
Nationales )



Raymond IV mourut le 28 février 1105.

Mélancolique destinée que celle de ce haut Baron qui, après avoir le premier donné son adhésion à la Croisade, avait vu l'un après l'autre, lui échapper tous les avantages qu'il eut pu en escompter.

Il n'avait eu en partage aucune des grandes villes conquises ni Antioche, ni Jérusalem.

Après le naufrage de ces vastes espérances, il avait dû au soir de sa vie, se rabattre sur un coin de la côte libanaise et là encore, il mourait sans avoir eu la joie d'entrer dans la cité promise, Tripoli, capitale indispensable du fief qu'il s'était adjugé.

Convenons pour finir que la ténacité du vieux croisé n'avait pas été sans noblesse ; comme tant d'autres Barons, il aurait pu, son voeu accompli, rentrer en France ; il préféra mourir à la tâche sur cette terre qu'il avait élue comme nouvelle patrie.



Et citons Voltaire :

"Il faut avouer, quand on lit l'histoire de ce temps, que ceux qui ont imaginé des romans n'ont guère pu aller, par leur imagination, au-delà de ce que fournit ici la vérité".

Etude Maurice ROBERT.

## QUEYRAS CONTRE VALLEE D'ASPE

-----  
par Mme J. GUILHON  
née BERGE

Ma lignée agnatique, les BERGE, étant originaire du QUEYRAS, dans les Alpes, et celle de la grand-mère de mon mari, les d'ARRIPE, de la vallée d'ASPE, dans les Pyrénées. m'ont amenée à faire des recherches dans ces régions si éloignées l'une de l'autre.

Ces deux vallées sont frontalières :

- le QUEYRAS, de l'Italie. Situé dans les Hautes-Alpes, la route y aboutissant quitte celle de la vallée de la Durance, à Montdauphin, et rejoint l'Italie par le col Agnel (route ouverte en 1971 et seulement l'été, au-dessus de Molines et de Saint-Véran.
- la vallée d'ASPE, de l'Espagne. Dans les Pyrénées-Atlantiques, elle part d'Oloron-Sainte-Marie pour aboutir en Espagne, par le col du Somport.

Mais leur altitude est très différente :

- l'ASPE ne dépasse pas 700 m. et les pics l'entourant culminent à 2000 m. environ.
- Le QUEYRAS est habité jusqu'à 2000 m., Saint-Véran étant le plus haut village d'Europe "où on cuit le pain" dit une inscription sur l'église. Les pics l'entourant ont plus de 3000 m. d'altitude.

Ces deux vallées ont un point commun : elles ont toujours été libres :

- la vallée d'ASPE, avec celles d'Ossau et du Barétous étaient régies par les "Fors du Béarn" accordés par les vicomtes vers la fin du XIIe siècle. Elles ne dépendaient que de lui et non d'autres seigneurs.
- le QUEYRAS, situé en Dauphiné, le Dauphin, en 1343, proclama "la République des Escartons" qui donnait la liberté à ses habitants. En 1349, ces libertés sont ratifiées par le Roi de France qui vient d'acheter le Dauphiné qui sera l'apanage de son fils aîné, le Dauphin.

Ces deux vallées se considèrent comme indépendantes jusqu'à la Révolution.

Elles parlent toutes deux une langue d'Oc : un dialecte provençal en Queyras ; le béarnais en Aspe.

### LE QUEYRAS

N'ayant pas trouvé d'acte notarié dans le Queyras, sauf un repertoire de Me Augustin FAURE, notaire à Molines, me permettant de situer mes ancêtres "au Coin" à Molines (à 2000 m. d'altitude !) je ne peux me référer qu'aux registres paroissiaux.

...

La natalité était souvent très élevée : douze à quinze enfants, mais avec une mortalité effrayante dans le nombre de familles. La plupart des survivants font souche, garçons comme filles. Au XIXe siècle les naissances se limiteront à trois ou quatre.

Dans "la maison du Père" de M. COLLOMP, l'auteur étudie un village de Haute-Provence, Saint-André-des-Alpes (04).

Les maisons ont un étage préparé pour recevoir le ménage du fils aîné à son mariage, la cohabitation étant de règle. Mais, Au Queyras, le premier étage - en bois et à claire-voies - est destiné au séchage des récoltes. Le rez-de-chaussée qui doit abriter en hiver le bétail, avec toute la famille dans "la cave", est bien petit pour les familles nombreuses habituelles. Ne bâtissait-on pas, alors, une autre maison pour le jeune couple ?

Ma famille BERGE se dispersera d'ailleurs dans le courant du XVIIIe siècle dans les divers hameaux de Molines. Mon premier ancêtre connu est Claude BERGE x Jeanne HELENE, d'où Esprit, baptisé à Molines-en-Queyras le 18 mai 1668.

A Saint-Véran on peut visiter une "cave" de l'ancien temps : c'est une pièce tout en longueur, voûtée : au fond, deux ou trois vaches qui donneront leur lait et serviront de "calorifère" ; contre le mur, deux ou trois lits aux montants sculptés jusqu'au plafond et fermés par des rideaux. Devant celui de la jeune femme, une table sculptée également avec de grands tiroirs ; sur la table, le berceau en bois qui commence très petit, 60 centimètres environ, changé pour un plus grand au fur et à mesure de la croissance du bébé. Dans le tiroir, la layette. Ainsi, la maman peut s'occuper de son bébé sans sortir de son lit.

Puis les meubles de rangement, le rouet, une autre table, les ustensiles de cuisine et ceux qui serviront à sculpter le bois. Il y a aussi une bibliothèque car le père de famille occupe ses loisirs forcés à instruire ses enfants. Il y a donc peu d'analphabètes en Queyras sous l'ancien régime.

J'ai noté des mariages de très jeunes gens, 14 ans, même pour les garçons.

Daniel BERGE, né en 1745, épouse Marianne GARCIN-ISOARD en 1742. Celle-ci meurt en couches en 1793, à la naissance d'une fille qui ne lui survivra pas, après avoir mis neuf enfants au monde. Daniel se remarie avant six mois avec Catherine BERGE, mais il faut vite se débarrasser des enfants survivants.

Le 28 vendémiaire An VI on marie en même temps : Joseph (24 ans), Jean (20 ans), Marie (18 ans) et Elisabeth (16 ans) - l'époux a 16 ans également - Daniel (8 ans) était quand même un peu jeune !

Pour les baptêmes, la transmission du prénom du parrain pour les garçons et de la marraine pour les filles, qui était la règle dans notre Sud-Ouest avec choix des grands-parents pour le premier né, n'a pas l'air de l'être dans le Queyras. Les aînés portent toujours le prénom du grand-père ou de la grand-mère, même s'ils sont décédés, et non celui du parrain ou de la marraine.

Au mariage de l'enfant, seul le père est nommé, ce qui n'aide pas à la recherche !

....

La vallée du Queyras a été le siège de nombreux passages de troupes qui souvent y tenaient garnison pendant l'hiver, vivant sur l'habitant. Sur la route du col Agnel menant en Italie, un gros rocher porte une plaque de bronze où sont inscrits les passages de troupes commençant par Hannibal et ses éléphants en 218 avant J.C. (ce qui n'est d'ailleurs pas prouvé !) ; Bayard en 1515 pour les guerres d'Italie ; le maréchal de Bellegarde en 1579 ; puis en 1627, 1630, 1692, 1743 ; et pour terminer Abriès et Ristols sont détruites en 1944 par les Italiens.

Les registres paroissiaux relatent souvent le mariage de filles du pays avec des soldats ou le baptême de leurs enfants naturels ou d'autres faits originaux tel que le 7 juillet 1704, "Judith CHABRAND baptisée dans la forêt à cause du danger d'incursion des ennemis".

Entre temps, les batailles entre catholiques et protestants ont été particulièrement violentes ; en 1574, les protestants firent sauter le clocher de Molines où les catholiques s'étaient réfugiés et lapidèrent le curé enterré jusqu'au cou (Registre des transcriptions A.D.H.A. E.549).

Pendant un certain temps le Queyras fut en majorité protestant. Mais, à la Révocation de l'Edit de Nantes (1695) beaucoup émigrèrent et maintenant il n'y a plus que deux temples : Arvieux et Saint-Véran.

#### LA VALLEE d'ASPE

La vallée d'Aspe est également un lieu de passage. Les Romains y ayant édifié une route, "Illuro-César-Auguste", elle servit pour l'invasion arabe et normande.

Contrairement au Queyras qui n'est relié à la France que par une route construite en 1856 (il y avait bien eu une route romaine mais construite dans les hauteurs elle avait été abandonnée et il n'y avait plus que des sentiers), la vallée d'Aspe a toujours été bien desservie.

Il est vrai que le climat y est bien moins dur : au lieu de neuf mois de neige, il n'y a que des chutes espacées.

Et pourtant, si les registres paroissiaux de Molines disent qu'en 1706, le 4 janvier, une avalanche emporta huit maisons de Serres, faisant 14 morts dont plusieurs enfants, le 11 janvier 1770, le curé d'Eygün de Cette en Aspe raconte avec grandiloquence comment, vers 9 heures du soir, une avalanche venue de la montagne "la Cristallière" emporta plusieurs granges et sept maisons faisant plusieurs morts qu'on n'a pu enterrer à cause de l'abondance de neige et qui furent inhumés dans l'église. Ces avalanches ne devaient pas être fréquentes car une maison de Cette relate cette catastrophe rappelée par une messe à perpétuité.

L'étable fait aussi partie de la maison. Parfois elle est au rez-de-chaussée et l'habitation au-dessus ou à côté.

Dans les Pyrénées, cette maison a une grande importance. Elle garde le nom de la famille qui l'a construite et de l'héritier, en principe le fils aîné, mais quand il n'y a pas de garçon une fille prend ce nom. Aussi la généalogie y est-elle un véritable casse-tête.

Notre premier ancêtre aspois connu est Jean d'ARRIPE, époux de Marie de SUBERCAZE (tous les noms sont à particule pour bien spécifier que c'est le nom de la maison). Ils sont décédés en 1714 quand leur petite-fille, Catherine d'ARRIPE, fille de feu Bertrand d'ARRIPE et Catherine de CANDAU, se marie. Le 10 juillet 1714, elle épouse devant Me Arnaud POUHEY, notaire en Aspe, Jean Pierre de LAUJAT, fils de Mathieu de CANDOMEQ, dit LAUJAT, et d'Anne de LARRICQ, le Lees en Aspe. Fille unique, elle est héritière de la Maison d'ARRIPE et du bien y attaché. L'époux, fils puîné, véritable "prince consort", arrive avec sa dot de 55 francs bordelais, une vache pleine, une autre suitée, 20 brebis, 3 chèvres et certains vêtements à la convenance de ladite Anne de LARRICQ, sa mère (tout ceci en béarnais).

Catherine devait être très jeune : ayant eu son premier enfant en 1718, elle eut son dernier en 1744 !

Du ménage survécurent deux garçons et trois filles. L'aîné, Jean de LAUJAT, dit "d'ARRIPE", né en 1718, épouse, en 1747, Françoise de CASAVIELHE, de Cette, et assura la descendance qui s'appela d'ARRIPE. Le deuxième, Bertrand (1733-1783), n'ayant pu trouver une héritière, resta célibataire en probablement berger. Il y avait en Béarn une grosse transhumance qui allait jusqu'en Pays Bordelais. Ils y restaient quelquefois, "trouvant le vin bon".

Deux des filles d'ARRIPE se marièrent, ayant trouvé un héritier.

La politique des mariages est la même dans toutes les branches de la parentèle : l'aîné se marie étant gardien de la maison. Pour les autres garçons, c'est plus aléatoire. Une partie des filles convolent.

Les actes de notaires des vallées, rédigés en Béarnais, sont très riches : ils débutent en 1560 (E 1096) pour finir en 1728 (E 1114). En effet, les états des vallées appartenant aux communes étaient loués aux notaires par les Jurats. Trouvées à la Révolution dans les mairies, elles sont répertoriées à part.

Les actes de baptêmes du XVII<sup>e</sup> siècle sont souvent rédigés avec le nom du père et le seul prénom de la mère. Les contrats de mariage donnent la clef de l'énigme (bien gênante !) : souvent les parents de l'un ou de l'autre des époux portent le même nom. Pourtant, si on a la chance de trouver le mariage de ces parents on s'aperçoit que l'épouse avait bien un nom différent mais, n'ayant apporté aucune terre elle n'avait pas de raison de garder ce nom et prenait celui de son mari. Donc, pour le baptême de son enfant, elle n'était que "Jeanne ou Marie, sa femme". Heureusement, au XVIII<sup>e</sup> siècle tout rentra dans l'ordre.

Comme au Queyras, le protestantisme - religion des souverains béarnais - fit des ravages, d'autant plus que les habitants y étaient réfractaires. L'année 1568 a été la plus meurtrière. Seule Osse a gardé un temple au XX<sup>e</sup> siècle.

En 1385, le vicomte de Béarn a fait faire le recensement de ses terres. Toutes les familles de la lignée d'ARRIPE : CASAMAJOU, CASAVIELH, CANDOMEQ, LARRICQ, FONDEVIELH, SABATHE, etc.. étaient déjà le plus souvent dans le même village.

IL N'Y A RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

par Henriette POITEVIN

Il y a une quinzaine d'années, alors que, bien tranquillement je classais, sans histoire, les actes correspondants à mes ancêtres les plus proches - et cela tout au début de mes recherches - alors que je savais par le certificat d'inscription à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur que Paul BOURGEOY (n° 10) naquit le 19 - 11 1816 de Pierre (n° 20) et d'Angélique BENARD (n° 21), j'eus la confirmation par l'acte de naissance à PARIS, r. Louis le Grand et plus tard par l'acte de mariage en 1851 à GIVET. C'est alors que je voulus continuer en remontant la génération précédente:

Pierre BOURGEOY était fils d'un autre Pierre et de Perrine BONNAL et Angélique BENARD fille de Jean François et de Françoise LANON. Mais, ne sachant pas le lieu de leur mariage (ne l'ayant trouvé ni à PARIS ni à RENNES) je me rabattais sur les décès. Alors, aux archives de la ville de PARIS, par lettre alphabétique dans les petits tiroirs que beaucoup de généalogistes connaissent, j'ai relevé les BOURGEOY, bien sûr, mais aussi les BOURGEOIS, j'y ai même trouvé des BOURGEOIS-GAVARDIN, ce qui m'a servi plus tard, mais ceci est une autre histoire.

Quant aux BOURGEOY, je n'ai effectivement trouvé, à part Marin BOURGEOY, qu'un Pierre BOURGEOY, décédé le 25 décembre 1816. Demandant l'acte, j'ai trouvé que ce Pierre BOURGEOY, né à RENNES, habitait rue Louis le Grand à PARIS (où était né mon n° 10), décès déclaré par son frère Marin, mais CELIBATAIRE!!!

Bon! ce n'était pas celui que je cherchais; c'était pourtant curieux: même nom, même adresse ...

Plus tard, lors d'un voyage à RENNES, j'ai fouillé tant aux A.M. qu'aux A.D. dans la série B (sacs à procès) et là, j'ai trouvé, dans l'inventaire de la lettre "B", plusieurs pages se rapportant à la famille BOURGEOY. Naturellement, j'ai demandé les pièces et particulièrement un procès que la dame Angélique BENARD intentait afin de faire élever le fils qu'elle avait eu de Pierre BOURGEOY, décédé avant que la succession de son père soit close. Ladite Angélique - nom prédestiné - disait que son fils avait été reconnu par Pierre BOURGEOY, mais qu'ils n'avaient pas eu le temps de se marier "vu sa mort précoce"! Il y avait quatre ans qu'ils avaient quitté RENNES pour vivre ensemble à PARIS.

Alors, que s'était-il passé? Pourquoi avais-je trouvé l'acte de naissance de Paul, fils de Pierre et d'Angélique BENARD, son épouse?

Eh bien, à PARIS, beaucoup d'actes d'état-civil ont été reconstitués après les incendies de 1871 (mais à ce moment-là Paul BOURGEOY avait 55 ans) ou bien Paul BOURGEOY lui-même avait ajouté "son épouse" ou même encore, Pierre, son père, l'avait déclaré en déclarant lui-même qu'il était marié. N'oublions pas que les livrets de famille ne datent que de 1876.

Précisons enfin que, pour entrer dans l'Armée et même pour épouser la fille d'un riche commerçant de GIVET, il valait mieux être d'une famille "régulière". Paul BOURGEOY a d'ailleurs attendu que sa mère soit décédée (en 1844 et déclarée veuve BOURGEOY) pour se marier. Personne, dans la famille, pas plus ma grand-mère, sa fille, que mon père, son petit-fils, n'en ont parlé et ne l'ont probablement jamais su.

Seulement il eut fallu, pour que tout soit en règle, que le "célibataire" indiqué par le frère au moment du décès de Pierre soit aussi rectifié ou supprimé. Heureusement que la jeune maman Angélique a fait ce procès à celle que je nomme son "ex-future belle-mère" et que je suis parvenue à trouver ledit procès aux A.D. d'Ille et Vilaine.

Jugez de ma satisfaction le mystère éclairci! et du plaisir que j'ai eu de connaître un lointain cousin; généalogiste comme moi et descendant, lui aussi, du couple BOURGEOY-BONNAL, mais par la jeune soeur de Pierre. Ce cousin m'a dit qu'il ne savait pas pourquoi nos deux familles ne s'étaient pas fréquentées. L'histoire du procès lui en a donné l'explication: Angélique n'était pas "fréquentable"!

Et pourtant, après 175 ans, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Peut-être mes ancêtres étaient-ils des précurseurs?

---

#### A VERTEUIL en 1706

---

Le 2ème jour de May 1706 j'ay administré le St-Sacrement de baptême à Françoise, fille de Jeanne POINTIE, femme de Pierre HAMCHAT, brassier de la paroisse de Hourtin laquelle s'étant séparée du dit HAMCHAT son mary, et estant venue habiter en ces quantons, s'est trouvée grosse de la dite baptisée, et après que et raisonnable perquisition par nous fait tant des sus dit parrain et marraine et temoingts, ils nous ont tous assuré qu'elle portée mère avait assuré et protesté que cette Françoise baptisée par nous être venue et procréée du fait de HAMCHAT son mary et non autre et née le 29 du même mois être tenue sur les fonts baptismaux par Jean GOMBAUD dict JANDOU et Françoise SANGUINET en présence de Jean SOMMOS et de Guillaume GOMBAUD tous du village de la CAUSSADE, présente paroisse dont auxun ne scu signer de ce requis duement.

DUBARRY curé de Vertheuil.

## TOPONYMIE (suite)

## Saint-Vincent



Saint-Vincent, patron des vignerons, marchands de vin, vinaigriers et inspecteurs des vins est très populaire en Médoc. Cependant, la vie de Saint-Vincent est bien peu connue, même de ceux qui célèbrent chaque année la fête du patron des vignerons.

Vincent est né dans une ville d'Espagne nommée Huesca, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, dans une famille noble et chrétienne.

"Le nom de Vincent, qui veut dire "vainqueur", lui fut donné providentiellement à son baptême, remarque Saint-Augustin, car il devait toujours être vainqueur: vainqueur dans les discours et dans les souffrances, vainqueur dans la profession de foi, vainqueur du feu, vainqueur des tortures, vainqueur même après sa mort."

L'enfance et la jeunesse de Vincent, se sont écoulées sous le règne de l'empereur. C'était le temps des persécutions. Sur l'ordre des empereurs romains, les chrétiens étaient traqués comme des bêtes sauvages, emprisonnés et soumis aux plus atroces supplices, quand ils refusaient de renier leur foi.

Les deux empereurs qui se partageaient alors le pouvoir, se nommaient Dioclétien et Maximien Hercule.

L'éducation de Vincent avait été confiée à l'évêque de Saragosse, Valère. Sous la direction d'un tel maître, Vincent ne cessait de faire des progrès dans les sciences sacrées et profanes. Il n'avait pas encore vingt-deux ans, que déjà, il siégeait parmi les maîtres.

Le moment venu, l'évêque de Saragosse qui avait été témoin de ses constants efforts et, surtout, des grandes qualités du jeune homme, lui confère avec joie le diaconat. Sans perdre de temps, Vincent se met à parcourir la Saragosse pour faire connaître le Sauveur crucifié. Il prêche sur les places publiques et dans les hameaux.

Aux laboureurs que le travail de chaque jour tient courbés vers la terre, il apprend à adorer le Créateur du monde, le Dieu tout-puissant qui fait pousser et mûrir les moissons dans les champs, et aussi les belles grappes de raisin dans les vignes.

Il s'en va même jusqu'aux Pyrénées, évangéliser les pâtres qui gardaient leurs troupeaux sur le flanc des montagnes. Rien n'arrêtait ce vaillant missionnaire dans l'exercice de son ministère apostolique: ni la fatigue de longues marches, ni l'hostilité à laquelle il se heurtait souvent.

Pour l'anecdote, rapportons ici un événement connu: du vin sur un scapulaire. "Selon la légende, Saint-Vincent passait un jour à Majorque, quand un tavernier se plaignit à lui des nombreuses mesures de vin qu'il avait vendues à crédit, et dont ses clients se refusaient à acquitter le prix.

Le Saint accepta bien volontiers de prêcher l'obligation de payer ses dettes. "Mais d'abord", dit-il, "faites moi connaître quelle sorte de vin vous vendez."

Quand le cabaretier revint avec une bouteille pleine, Saint-Vincent, au lieu de goûter ce vin ordonna: "Versez-le sur mon scapulaire."

Le débitant, après avoir protesté qu'il allait gâter l'habit, s'exécuta. Avec stupeur, il vit le liquide qui s'écoulait de la bouteille, se séparer en deux parties: l'une, le vin, coulait à terre, tandis que de l'autre, de l'eau frauduleusement ajoutée, restait sur le scapulaire. Le cabaretier reconnut sa malhonnêteté, et ayant juré de

ne pas la renouveler, souscrivit à l'invitation de Saint-Vincent, de faire remise de leur dette à ses clients.

S'il rencontrait des païens qui l'écoutaient avec bienveillance, il en trouvait d'autres qui se montraient irréductibles, farouchement attachés au culte des faux dieux, et dont il se méprisait le mépris et la haine. La vie du jeune prédicateur, n'était plus en sécurité. Il risquait d'être dénoncé et d'attirer sur sa tête, les foudres des pouvoirs publics. Or, depuis quelques temps, les pouvoirs publics n'avaient pas besoin d'être excités pour se déchaîner contre les chrétiens. Un nouveau proconsul venait d'être envoyé en Espagne: c'était le grec Dacien, homme cruel et sanguinaire, déjà tritement célèbre par la haine féroce dont il poursuivait les chrétiens.

Après avoir fait sentir aux fidèles de Saragosse les premiers coups de sa fureur, Dacien décide de s'attaquer à ceux qui détenaient l'autorité dans l'église.

Apprenant que l'évêque Valère et son diacre Vincent y tenaient le premier rang, il est bien décidé à les faire arrêter. Au cours d'une tournée administrative à Saragosse, il envoie aussitôt ses gardes se saisir de ces deux personnages.

Mais avant de les livrer aux bourreaux, il veut employer tous les moyens pour triompher de leur constance, et les amener à renier leur foi. Il les fait charger de chaînes à Saragosse, et ordonne de les conduire à Valence, espérant qu'un excès de fatigue contribuerait à affaiblir leur moral et à diminuer leur résistance.

Après de longues heures d'une marche pénible, ils aperçoivent la grande ville située sur le bord de la mer, près de l'embouchure du Gualdaviar.

Ils ne se font pas d'illusions sur le sort qui les attend, mais ils sont tellement recrus de fatigue qu'ils sont contents de voir la fin de ce dur calvaire qu'était leur marche forcée. Cependant, à leur arrivée, ils sont traités sans aucun ménagement, et jetés dans une prison obscure, où ils sont laissés plusieurs jours sans manger.

Mais, abandonnés des hommes, ils reçoivent en abondance les secours du ciel. Quand le proconsul se figure qu'ils sont suffisamment affaiblis, il les fait comparaître devant lui. Quelle n'est pas sa stupéfaction, en constatant que les prisonniers frais et dispos, paraissent pleins de force et de santé... Furieux, le proconsul procède à l'interrogatoire des prisonniers, s'adressant d'abord à l'évêque Valère qui, gêné de son bégaiement, ne répond qu'à voix basse et d'une façon inintelligible. Vincent l'interrompant, s'adressa à son tourmenteur, lui enjoignant de garder ses dieux mais de laisser les chrétiens adorer le seul Dieu qui a créé le ciel et la terre.

Dacien se considérant comme injurié par l'intervention de ce jeune audacieux, prononce sur le champ une sentence contre les prisonniers.

Vincent subit d'abord le supplice du chevalet. Durant ce supplice, le proconsul interpelle le martyr en ricanant: "Eh bien! Vincent, regarde ton corps tout démembré. Qu'attends-tu pour te soumettre à la volonté de nos dieux?" Mais l'héroïque patient que la douleur n'a pas abattu, répond sur le même ton plaisant: "Tu réalises aujourd'hui, le plus ardent de mes vœux; je suis prêt à tout supporter pour l'amour de mon Dieu. Laisse libre cours à ta rage. Le prix de ma couronne et la gloire de mon combat, dépendent des excès de ta cruauté."

Dacien saisi de rage, s'apprête à redoubler de cruauté. Il ordonne aux bourreaux de déchirer le corps du condamné avec des ongles et des crochets de fer.

Rien n'abat le moral de Vincent. On le détache alors du chevalet, mais c'est pour l'étendre sur un immense grill de fer dont les barres sont armées de pointes, et sous lequel on allume un feu ardent. Les bourreaux promènent des lames rougies sur la poitrine et sur les membres du prisonnier et jettent du sel sur ses plaies.

Mais ces raffinements de cruauté s'avèrent inutiles. Le serviteur de Dieu reste inébranlable les yeux fixés au ciel.

Le proconsul ordonne alors aux bourreaux de chercher le réduit le plus infect de la prison, de le semer de débris de pots et de verre pour y rouler ce rebelle.

L'ordre cruel est aussitôt exécuté. Le prisonnier est maintenant étendu dans l'horrible cachot. Sans crainte de le voir s'échapper, les gardes s'endorment.

Voici qu'au cours de la nuit se produit un éclatant prodige. Le cachot est inondé de lumière, les liens du prisonnier se brisent et il se met à chanter des hymnes d'allégresse. Les geôliers réveillés en sursaut sont saisis d'effroi. Vincent demande alors d'avertir Dacien qu'il est tout à fait guéri et tout à fait disposé à souffrir de nouveaux supplices. Émerveillés, la plupart des gardes se convertissent.

En apprenant ces événements, le proconsul est consterné; mais sa haine ne désarme pas. Il décide alors de changer de méthode et d'employer la douceur afin de dompter l'orgueil du martyr. Il le fait reposer sur un lit, mais à peine le martyr est-il

étendu sur cette couche, qu'il rend le dernier soupir.

Ce trépas inattendu qui déjoue ses plans, a pour effet de redoubler la fureur du proconsul. Il décide alors qu'on jette le cadavre pour qu'il serve de pâture aux bêtes fauves et oiseaux de proie. Cependant, l'intervention divine se manifesta à nouveau. Un corbeau vint se poser sur le corps et s'en fit le vaillant défenseur.

Dacien fait alors jeter le cadavre dans un sac composé d'une peau de boeuf cousue, et le fait jeter à la mer dûment lesté. Mais là encore, les ondes ramenèrent rapidement la dépouille sainte sur le rivage, et prsonne n'osa plus toucher le cadavre. Peu à peu, les vagues creusèrent une tombe suffisante pour le corps du martyr, et la recouvrirent de sable.

Peu après, le Saint se manifesta pour révéler l'endroit de sa tombe.

#### Le culte à Saint-Vincent.

En France, le culte de Saint-Vincent se propagea rapidement et devint très populaire. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, des reliques de ce martyr furent apportées d'Espagne par les rois Childebert et Clotaire. Ceux-ci, après avoir vaincu les Wisigoths, revinrent dans leur pays avec ce précieux trésor. Au cours de leur expédition, les rois francs avaient assiégé la ville de Saragosse. Guillaume Vatar raconte que le siège fut levé à la suite d'une procession solennelle où tous les habitants, vêtus en pénitents, portaient comme une bannière, la tunique de Saint-Vincent. Childebert ne voulut comme tribut de guerre, que cette tunique et des reliques du diacre martyr.

De retour à Paris, il fit construire une église et une abbaye où il déposa la tunique et un bras du Saint. Mais l'église et l'abbaye de Saint-Vincent changèrent de nom en 754, lorsque les reliques de Saint-Germain, évêque de Paris, y furent transportées. Elles prirent alors le nom de Saint-Germain-le-doré, puis de Saint-Germain-des-prés.

Le sang de Saint-Vincent a coulé comme le jus de la vigne, et comme le jus de la grappe, il donne à l'homme la force et la vie matérielle. Le sang de Saint-Vincent a produit un breuvage de vie éternelle.

Une estampe de Saint-Vincent le représente, ayant sous le bras droit le livre des évangiles, à la main droite un raisin et à la main gauche une serpette. Au fond de ce tableau, des vendangeurs et des cuves débordant de raisin.

En Médoc, le culte à Saint-Vincent est proclamé par la Commanderie du Bontemps.

Marie Christine  
LAURENCEAU

Renseignements tirés de:  
Le célèbre patron des vigneron par Donatien Mabit  
Articles de Frédéric Malhias  
et documents anciens ne portant pas de signature.

---

#### UNE "ÉPOUVANTE GÉNÉRALE" EN ENTRE-DEUX MERS

Pierre DUPOUY

Le curé de St-Pierre de LA SAUVE-MAJEURE (33) voulant fixer ce souvenir n'a pas hésité à insérer ses remarques le 18.5.1761 dans le registre des B.M.S. de sa paroisse, alors que venait de se produire, le jour même, une "épouvante générale" motivée par "une fausse descente des anglais en Bas-Médoc" et déclanchée par le "toxain" ou befroy" sonnante dans presque toutes les paroisses de l'Entre-deux-Mers.

Et comme pour ajouter à cette terreur collective, ce même jour, à 9 h 30 du soir il y eut une éclipse totale de lune qui dura jusqu'à 11 h.

Liste éclair

**Adhérente : Anne CASTAGNOU (N°427)**

**Pyréénées-Atlantiques**

ABADIE dit Lassore	Diusse	1750-1837
ARTIGALAS	Conchez	1753 1790
BEULAYGUE	Conchez	1774 1870
CAMY	Carresse	1800 1870
	Lahontan	1763 1837
CARITOU	St Laurent	1770 1853
	Abère a	avt 1737
CAZAUCURT	Bordeaux	1872 1939
	Abère	1757 1879
CASTAGNOU	Bordeaux	1873 1958
EASTAGNOU Garman	Diusse	1790 1833
CORRIHON	Boucau	1672 1875
DAUGA	Boucau	1865
DERIDET	Diusse	1769 1905
DESPAGNOUS	Abère	1720 1800
DUCASTAING Hilloulat	Conchez	1721 1863
DUFAU dit Garman	Castetpugon	1745 1795
DUFAU dit Hilloulat	Conchez	1728 1799
HAYET	Diusse	1740 1795
HOUSTICOT	Abère a	1795
LABAN DEHORE	Escaunets (65)	
	Abère	avt 1804
LABOURDETTE	St Etienne	1765
	Boucau	1796 1917
LALOUBERE	Diusse	1720
LAMARQUE	Abère	avt 1830
	Escaunets	
LARCEBAU	Carresse	avt 1800
	St Dos	1863 1925
	Boucau	1888 1924
LASCOURREGES	Diusse	avt 1822
MAYE	Lahontan	avt 1763
MONMAURAIN	Abère	avt 1757
MONSEGU	Esseure	avt 1720
PORTETEND	Diusse	avt 1850
RACHAT	St Dos	1781 1824
ROUY	Tarnos (40)	1760 1899
	Boucau	1899
SAINTE BERTOUMIEU	Conchez	avt 1754
SALABRAS	Diusse	1822
SARNAILLE	Conchez	avt 1728
SARTOU	Abère	avt 1737
SORGE	Carresse	avt 1774
	Lahontan	avt 1823
TACHOIRE	St Dos	1800

**Maine et Loire**

BROCHARD	Joué Etiau	1833
	Genneton	avt 1752
CESBRON	Joué	1830 1877
DAUDETTE	Joué	avt 1760
FONTENAUD	?	avt 1800

MELLOUIN	Gonnord	?
	Joué	avt 1760
PRIOU	St Barthélémy Anjou	1893 1937
	Joué	1826 1881
	St Lbt Lattay	1803
TURUREAU	Cossé	vers 1750
PASQUET	Joué	1812 1855
	Cossé	?

**Charente**

BLANCHETON	Le Lindois	1747 1813
CARITOU	St Laurent	avt 1737
COUILLANDEAU	Rioux	1734
	Mornac	1802
	Touvre	1764
DOUSSIGNÉ	Mornac	1775
DESPAGNOUS	?	avt 1750
DUSSAIGNE	Mornac	1705 1806
de HOUSTICOT	Abère	vers 1750
MONMAURAIN	Abère	vers 1750
RASSAT	St Adjutory	1761-93
	Le Lindois	1831
VIROULOS		
VARACHE	Mornac	1721 1786
JOURDE	Mornac	avt 1746
RIBBE	Le Lindois	1745 1785
de LAFONT	Massignac	vers 1750
DUQUEIROI	Massignac	vers 1750

**Landes**

BIGNAU	Tarnos	1762 1832
BANICQ	Tarnos	avt 1768
BATAILLE	St A.Sgx	avt 1744
	St M.Hinx	1822
CORRIHON	Saubrigues	1794
	St A.Sgx	1762 1706
DARREHORT	Tarnos	avt 1764
CASTELBON	St Et.Arribé	vers 1754
DAUGA	Ondres	avt 1768
DERDEYTE	Ondres	avt 1769
DESPOUIS	St M.Hinx	avt 1760
DUBOUE	St A.Sgx	avt 1733
LABORDE	St Et.Arribé	avt 1720
LACASSAGNE	Tarnos	avt 1764
LARROQUE	?	avt 1728
DU SAUT	St A.Sgx	avt 1736
PUYAY	Ondres	avt 1769
ROUY	Tarnos	1760 1797
GABBARES	St Bart.	avt 1750

**Deux-Sèvres**

BROCHARD	Genneton	1752 1833
----------	----------	-----------

**Hautes Pyrénées**

MARQUE	Escaunets	1804 1855
LABAN DEHORE	"	" "

## Liste Eclair.

Adhérent: JACQUES LOISEAU

N° 386

Patronymes étudiés	Dates lim	NG	NP	Lieux étudiés
BAUDOIN	1669-1669	1	1	? (17)
BECHIS	1844-1875	2	6	? (41)
BEGAUD	1773-1815	1	1	St Hilaire De Villefranche
BERTON	1736-1767	1	1	? (17)
BIGOIS	1756-1807	2	2	Annepont (17)
BON	1841-1865	1	1	? (17)
BONNET	1717-1779	1	1	Bignay (17)
BOULON	1731-1879	4	4	Mesland (41) Onzain (41)
BOUTIN	1716-1806	3	3	St Hilaire De Villefranche
BRAUD	1724-1792	1	2	Bignay (17)
BREDON	1805-1805	1	1	? (41)
BRETEAU	1730-1744	1	1	? (17)
BRUSSEAU	1856-1870	1	1	? (17)
CAILLAUD	1780-1780	1	1	? (17)
CAMP	1845-1859	1	1	? (40)
CANTON	1845-1883	2	2	Leren (64)
CAUMONT	1801-1818	1	1	Lot Et Garonne (47)
CHATEAU	1843-1878	1	1	Champagnac (15)
CIRODE	1842-1842	1	1	? (41)
COMBAUD	1745-1759	1	1	? (17)
COUNIL	1795-1830	2	2	Monsegur, Gautouil (47)
COUPRIE	1702-1751	1	1	St Hilaire De Villefranche
COUTEAU	1730-1837	3	3	Annepont (17) ? (17) La Frediere (17)
DEPAIN	1722-1795	2	3	Annepont (17)
DEPIN	1743-1743	1	1	Juicq (17)
DRESSEAU	1729-1743	1	1	(17)
DUC	1810-1926	2	2	Les Nouillers (17) St Savinien (17)
DURAND	1780-1866	3	3	Les Nouillers (17)
ETOURNEAU	1763-1833	2	2	Brizambourg (17) Les Nouillers (17)
FONTANELLE	1726-1754	2	3	Mesland (41)
FONTES	1795-1817	1	1	? (47)
FOUCHE	1774-1849	1	2	La Frediere (17)
GACHIGNARD	1758-1865	3	6	Annepont (17) La Frediere (17)
GARNIER	1673-1873	6	16	Bignay (17) Bignay, Chez Billé (17) La Frediere (17)
GARRIGOU	1802-1816	1	1	? (47)
GAUTEREAU	1743-1779	1	1	Annepont (17)
GAUTREAU	1707-1767	1	1	St Hilaire De Villefranche
GENEAU	-	1	1	? (17)
GENTET	1812-1903	2	2	St Hilaire De Villefranche La Frediere (17) Archingeay (17)
GERMAIN	1844-1957	3	4	Villedieu Le Chateau (41) Les Essarts, Le Chesnay (4) Les Essarts (41)
GOUINAUD	1741-1825	4	4	St Hilaire De Villefranche Bignay (17)
GOUINEAU	1669-1740	2	4	? (17) St Hilaire De Villefranche
GOUNIL	1809-1850	1	1	Monsegur, Gautouil (47) Monsegur (47)
GRAVOUIL	1787-1848	2	2	St Hilaire De Villefranche
GRENIER	1809-1901	3	7	Chouzy Sur Cisse (41) St Paterne (72) Onzain (41)
GUERRIER	1772-1772	1	1	? (41)
GUILBERT	1726-1726	1	1	? (41)
GUITARD	1722-1736	1	1	? (17)

LAFUSTE	1840-1945	2	3	Port De Lanne (40) Bordeaux (33) Talence (33)
LEVEGOT	1706-1766	1	1	St Hilaire De Villefranche
LOISEAU	1686-1990	9	14	Les Nouillers (17) Grandjean (17) Bordeaux (33)
MAUGUERET	1768-1805	2	2	Mesland (41)
MAURAS	1844-1844	1	1	? (47)
MAURY	1818-1937	4	5	Chouzy Sur Cisse (41) Onzain, Herbault (41) Blois (41)
MERCIER	1745-1950	5	6	La Frediere (17) Annepont (17) Grandjean (17)
MICHAUD	1721-1953	4	8	Taillant (17) Bignay (17) St Savinien (17)
MOQUETE	1683-1770	3	3	St Hilaire De Villefranche
MORAND	1756-1770	1	1	? (17)
NAUBAL	1802-1848	2	2	Lot Et Garonne (47) Villeneuve Sur Lot, Eysse
NICOLEAU	1699-1887	2	2	Annepont (17) Annepont, Les Garreaux (17)
PASQUALINOTTO	1976-1990	2	3	Bordeaux (33) Villeneuve D'Ornon (33)
PATOUREAU	1802-1861	4	7	Onzain (41)
PERDRIGNAT	1690-1774	1	2	Annepont (17)
PERDRINAT	1727-1775	1	2	Annepont (17)
PICARDEAU	1802-1860	2	2	Onzain (41)
PILETE	1844-1844	2	3	? (41)
RABILLON	1842-1984	4	4	Vineuil (41) Blois (41) Bordeaux (33)
RAFIN	1727-1740	1	1	? (17)
RAGUENET	1851-1882	2	2	Taillant (17) ? (17)
RICHOME	1809-1838	1	1	? (41)
RIVIERE	1765-1933	5	13	La Frediere (17) Cognac (16) Rochefort (17)
SABAIN	1758-1772	1	1	? (17)
SABERTE	1805-1805	1	1	? (41)
SARRAZIN	-	1	1	Lot Et Garonne (47)
SAYSSET	1814-1965	6	8	Bordeaux (33) Monsegur, Le Montaut (47) Monsegur (47)
TAURIAC	1808-1934	3	3	Lot Et Garonne (47) Villeneuve Sur Lot (47) Bordeaux (33)
VIGNEAU	1738-1763	1	1	St Hilaire De Villefranche
VINET	1670-1770	3	3	St Hilaire De Villefranche
VOYE	1786-1786	1	1	? (41)



## LISTE ECLAIR

Adhérente : GENEVIEVE TERNET ép. LEON (N°59)

Patronymes	Département	Localités	Dates	Patronyme	Départ.	localités	Dates
ARCHAMBAUT	33	STE EULALIE AMBARES YVRAC / BORDEAUX	1750/1874	AUMAITRE/AUMETRE	24	GENIS/SALAGNAC	1789/1900
BAUDET	33	BORDEAUX	1700	AGARD / D'AGARD	24	DUSSAC/SALAGNAC	A.4/1831
BARTHEZ	33	LANGON	1750	BOILEVIN	16	BARBEZIEUX	/1735
BERNEGE	33	BORDEAUX	1720/1786	BRIZON	24	GENIS/SALAGNAC	1813/1829
BLANQ	33	ST MAGNE DE CASTILLON	1700	BERTRANGEAS	24	CUBAS/HAUTEFORT	/1705
CHATELIER	33	BORDEAUX	1760/1809	BRUN	24	AZERAT/CUBAS	1737/1782
CHADELLE	33	BORDEAUX	1750/1851	CESSINAS	24	GENIS	/1730
CROISY	33	ST MAGNE DE CASTILLON	1680	CHAMPSAT	24	GENIS	/1744
DUBROCA	33	LANGON BORDEAUX	1750/1838	CHARRIERAS	24	HAUTEFORT/CUBAS/GENIS	1580/1862
DUREAU/DURAU	33	STE EULALIE	1744/1784	CHAUFRADE	24	CUBAS/HAUTEFORT	1705/1745
EPRON/ESPERON/EP	33	MACAU BORDEAUX	1782	DEBORD	16	LEZIGNAC DURAND	/1755
	24	GENIS	/1942	DEBLIAS/DELIAS	16	LEZIGNAC DURAND	/1720
FRAICHE	33	BORDEAUX	1720	DELAGE	24	TRILLOTS/W ANLIAC	1700/1748
GOURION	33	YVRAC	1720/1784	DELMONTS/DESMONTS	24	CUBAS/SAINTE TRIE	1693/1769
GUINOT	33	BORDEAUX	1720	DRAT	24	GENIS	1789/1814
JSANTET/JANTET	33	LUDON / MACAU	1720/1786	DOUSSIN	16	BARRET	1680
LUDE / LEUDE	33	YVRAC/STE EULALIE	1702/1825	DE PAYRAS	16	EXIDEUIL	/1775
MAGNE	33	ST MAGNE DE CASTILLON	1690	DUCHADEAU	16	LEZIGNAC DURAND	/1750
METAYER	33	LESPARRE/BORDEAUX	1720/1745	EPRON/ESPERON/EPERON	24	LA ROCHE CHALAIS	1743
MORIN/MAURIN	33	LESPARRE/BORDEAUX	1720/1774		16	SAINTE-AIGULIN	1743
MOUGNEAUD	33	YVRAC	1705/1760		33	MACAU - BORDEAUX	1782/1913
OUI / OUI	33	ST MAGNE DE CASTILLON BORDEAUX	1700/1863	FAURE	16	BRIGUEUIL	/1788
PEYRON	33	BORDEAUX	1700/1880	FOURGEAUD	16	LEZIGNAC DURAND	1695/1758
PHILIN	33	ST MAGNE DE C.	1680	FOUCHAIN/FOUCHIEU	16	LEZIGNAC DURAND/ROUZED	/1750
FONTET	33	MACAU	1740/1833	GENESTE	16	BARRET/BARBEZIEUX	/1740
FREVOT	33	MACAU	1740/1775	GUBRIN	16	BARRET/BARBEZIEUX	1740/1846
ROLLAND/ROULAND	33	LE FIAN / LUDON	1700/1756	GERBAUT	24	CUBAS/HAUTEFORT	/1680
ROY	33	ST MAGNE DE C.	1690	GRUBT	16	BARBEZIEUX	1700/1738
SAINLENCQ	33	YVRAC	1720	LAMBERT	24	GENIS	1758/1792
SAINT MEDARD	33	LE FIAN	1689/1761	LAVAL	16	LEZIGNAC DURAND	/1730
TERNET	33	BORDEAUX	/1978	MENUT	16	BRIGUEUIL	1788/1831
	16	MASSIGNAC/EXIDEUIL	1742	MARTINAUD	16	BRIGUEUIL	/1789
TSYCHENEY	33	BORDEAUX	1700/1774	MAISONNADE	24	GENIS	/1759
THOMAS	33	LUDON	1716/1790	MANAURIE	24	GENIS	1720/AN.13
TIBAUT	33	ST MAGNE DE C.	1690/1710	MARVY/MARUY	24	CUBAS/HAUTEFORT	1692
VINCENDEAU	33	ST MAGNE DE C.	1700/1791	REPOULX	24	GENIS	1715/1775
ROUSSE	16	BARBEZIEUX	1735/1789	NIORD	16	ROUZEDS	/1720
SADRI	16	LEZIGNAC DURAND	1649/1734	PAGNOU/PAGNIU	16	MONTEMBOEUF MASSIGNAC	1800/1871
TERNET	16	MASSIGNAC/EXIDEUIL	1742/1978	PAULAI/PAULHAIS	16	BARBEZIEUX/BARRET	/1720
TERRADE THIARDE	16	ROUZEDS/MASSIGNAC	AN. 2/1814	FEYRILLAUD	16	EXIDEUIL	/1742
TEXIER	16	BARBEZIEUX	1738/1764	POTEAU/POTAUD	16	BARBEZIEUX	1792
VIGHERAS	24	ANLIAC/GENIS	1680/1820		33	BORDEAUX	/1915
VILLOT/VILLOTE	24	GENIS	1744/1923	POISSON	24	LA ROCHE CHALAIS	/1743
YVON	16	BARBEZIEUX	1700/1886	POUFAREIL	24	CUBAS/HAUTEFORT	1680
				RAYARD	16	BARBEZIEUX	1730
				ROBIT/ROBY	16	MASSIGNAC	1706/1888

LISTE ECLAIR DE Mr FAUGERE Jean-André, adhérent n° 317.

ARNAUD	1665 1756	IZON	JEANNET	1756 1869	ST SULPICE GAMETRAC IZON MONTGUYON -17/
BEAUPIED	1621 1741	GAILLEAU	LARTIGUEVIEILLE	1668 1824	ST LOUBES IZON
CANTIN ou (QUANTIN)	1734 1888	ST LOUBES BASSENS POMPIGNAC TRESSES	MAILLE	1803 1959	NERAC -47 CASTRES -81 BORDEAUX
CASTERA	1824 1937	NERAC - 47 BARBASTE " " VIANNE "	MAYSONNAVE	1800 1871	BAHONTAN -64
DESPAGNE	1687 1805	STE EULALIE TRESSES SALEBOEUF	MOULINA	1679 1721	IZON
DONSWIDE	1665 1756	IZON	PEYCHAUD	1718 1769	IZON
DOUREL	1885 1795	CASTRES -81	RULEAU	1654 1807	AMBARES
DUPOUT	1843 1959	NERAC - 47 BARBASTE "	SEURIN	1702 1843	ST SULPICE GAMETRAC IZON LA BANDE FRONSAC ST ANDRE CUBZAC SALIGNAC FRONSAC
FAUGERE	1716 1922	AMBARES BASSENS CARBON-BLANC ST-SULPICE GAMETRAC BORDEAUX	TUZAN	1653 1729	SALIGNAC en FRONSADAIS
FAURE	1665 1743	GAILLEAU ST-GERMAIN du PUCH	GUTHIEM	1767 1807	AMBARES CARBON-BLANC BASSENS

AU ROI

SIRE,

Une épouse accablée sous le poid de la plus excessive douleur, mère infortunée de quatre enfans, se jette aux pieds de VOTRE MAJESTE, pour obtenir de sa clémence la grace de son Mari, détenu depuis plusieurs mois, pour s'être laissé entraîner dans le précipice, par une affection trop aveugle pour un homme qui, ayant fait la fausse monoye, le pria, dans une recherche qui fut faite, de cacher ses outils; il y consentit malheureusement, et reconnaissant de suite son imprudence, et ayant horreur de la conduite de ce malheureux, il avoua ingénument à ceux qui en faisaient la recherche, où il les avait déposé. Malgré sa sincérité il y eût un mandat d'arrêt contre lui. Ses juges, quoique très intègres, ne l'ont pas traité avec rigueur, puisqu'ils l'ont placé à l'hospital, au lieu de le colloquer dans les prisons ordinaires, à raison de la faiblesse de son esprit et pour qu'il ne perdît pas l'honneur et l'estime de quarante ans; espérant que des ames charitables oseront prendre la liberté de le recommander à la commisération de VOTRE MAJESTE. Si elle daigne donc s'en rapporter aux signatures, ci-après, j'ose espérer SIRE, qu'elle n'aurait jamais trouvé de sujet plus digne de sa clémence. puisse, VOTRE MAJESTE, écouter la voix de nos pleurs: elle rendrait l'existence à notre déplorable famille, dont les enfans apprendront, presque en naissant, à tenir, comme leur insigne bienfaiteur, le Monarque que la france révère comme le meilleur des pères.

Je suis avec le plus profond respect

SIRE,

De votre MAJESTE

la très humble, très obéissante  
servante et très fidèle sujette

(signé marie dérach  
épouse ratouin)

suivent les signatures du sous-préfet, du maire, d'un ancien magistrat, de l'ex-président du tribunal de commerce, du président du tribunal de commerce, du curé de -?- , du curé de Libourne, et quelques lignes du maire en date du 3 mai 1823 signées par lui.

*Transcription fidèle (orthographe et ponctuation en  
particulier).*

*à Arcachon le 20 Nov. 1994*

XAVIER HESSEL  
4, Boulevard Déganne  
F-33120 ARCACHON  
FRANCE



L'an 1770 le vingt-Cinquieme may un delerm. a été  
 Contrat d'achat de la maison Curiale pour le prix de  
 huit Cens livres et Cent livres que moi Curé ay  
 moy Laclausure vendeur comme heritier des freres et  
 maud propriétaire de lad maison sur le quel prix de  
 dix huit Cens livres le vendeur a tenu en la vente  
 quatre Cens livres de fondation pour quatre messes basses  
 que madlle Judith mal Alexandre a laissé a perpétuité par  
 testament du 16me oct 1712 retenu par un delerm notaire  
 a rions; messes qui doivent être acquies par la fabrique de  
 Lestiac au commencement de chaque année pour le repos  
 son ame et celles de ses freres et sœurs, qui sont quatre avec de  
 et ci apres nommés. Plus trois Cens livres legués aux curés  
 de la dite paroisse a perpétuité par damlle Jeanne Ribes  
 veuve du sieur Durcau sœur du sieur Ribes Coheritière de  
 madlle Judith mal Alexandre par testament du premier  
 decembre 1749 retenu par un delerm sous l'obligation de  
 Celebris tous les ans trente messes basses de requiem par les  
 dits Curés; la quelle somme de deux Cens livres moi Curé ay  
 cédé a la paroisse pour le payement de la dite maison  
 moyen est que la fabrique me paye et a mes successeurs  
 quinze livres pour la retribution des dites trente messes  
 tout comme les quatre messes de Judith mal Alexandre, que  
 la maison a pertendoit; de laquelle le sieur Ribes et Jeanne  
 Ribes furent heritiers, de leur frere Francois Ribes mort aux  
 yllles dont damlle Jeanne maud fut heritière coutumière  
 de laquelle moi Laclausure vendeur a été heritier lequel  
 a chargé la fabrique de Lestiac de faire Celebris les dites  
 trente quatre messes par les dits a perpétuité et de leur  
 payer dix sept livres tous les ans en foy et temoignage  
 de quoy mes plus signés

le 20me may 1770  
 Curé de Lestiac

Lestiac A M 665

- ET SON INONDATION

L'an 1770 le septieme et le huitieme avril il y a eu un grand  
 débordement qui a monté au dessus de la Croix de Lestiac en sorte  
 que l'eau a envahi la maison du Curé, ou elle est entrée par terre  
 Il y a eu beaucoup de maisons brulées dans cette paroisse et plus encore  
 ailleurs avec beaucoup de monde noyé et enseveli dans les ruines des  
 maisons on n'avoit jamais vu un si grand débordement, ni passer sur  
 la riviere autant de meubles de marchandises plus bœufs charrettes et  
 chevaux, la surface des bords étoit couverte de tous les effets de  
 beaucoup de logis morts en foy de ce 6me avril 1770

le 20me may 1770  
 Curé de Lestiac

## QUESTIONS

93.1 - QUINTARD : Souhaite entrer en relation avec toute personne ayant étudié ce patronyme ou l'ayant rencontré.

Janine SOONCKINDT C.G. ROUERQUE

93.2 - Même question : Patronymes MARCES, RUMBAU, ROUCOLLE (24- 33 - 40 - 47 - 64) et ESPAGNOU, BARRAQUET (33 - 64).

J. MARCES

93.3 - BOURILLON : Date, lieu ° X + Jean Louis Frédéric BOURILLON, négociant à BORDEAUX. ° début XIXème, + après 1872. Idem son épouse Jeanne Anaïs FRANCISQUE.

Xavier Hessel

93.4 - HOSTEIN : Ch. toute information concernant Marie HOSTEIN ° ca 1805, + 19.03.1892 CAUDERAN, X ca 1828 Jean LESTONNAT; entrepreneur à CAUDERAN.

Xavier HESSEL

93.5 - GUILHEM : Qui connaît Marguerite GUILHEM, ° début XIXème (BARSAC ?) + av. 09.05.1863 (BORDEAUX ?), X 1934 Victor MITIER, charpentier BORDEAUX, ° TOURNON-sur-RHONE (07).

Xavier HESSEL

93.6 - RAFFIN-FAURIE : Rech. X (1854-1867) Guillaume RAFFIN-Marie FAURIE ° 1836 DOULEZAN + 1907 BRANNE.

Denis AMLHERBE

## RÉPONSES

92.17 - ARTIGALAS : Longue réponse transmise directement à l'intéressé. Merci à Monsieur de BEAUCORPS.

92.39 p.21 - BALION-BARRIERE : Ce couple a eu un fils Jean, ° 3ème jour complémentaire An IX LE BARP qui X Jeanne DULAURES puis XX Jeanne COURREGELONGUE, veuve de Jacques BERLAND, le 19.09.1858 BELLET.

### CARNET ROSE

Mr et Mme Maurice BARRAUD (adhérent n° 491) nous informent de la naissance de deux petits-fils VALENTIN le 10 Novembre 1992 chez Catherine et Michel BARRAUD et MORGANE le 28 Novembre 1992 chez Véronique et Alain BARRAUD ;

Nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur .



*Deux servantes font la toilette d'un bébé; une autre, près de la cheminée, sèche un linge.  
Manuscrit. Bibl. nat., Paris.*

LA SELECTION du LECTEUR

Anne-Marie BROUSSE

ADRESSES pour recherches aux " ILES d'AMERIQUE "

Pour le JAMAÏQUE : archives d'état-civil  
généalogie  
journaux

Pour St CHRISTOPHE ( St KITTS) : archives d'état-civil  
état-civil  
histoire de la St Chris-  
phe française

GENEALOGIE et HISTOIRE de la CARAÏBE n°41 Septembre 1992  
p. 633

LES LETTRES de NATURALITE

En guise d'éditorial de la revue P.H. CHAIX réfute quelques idées reçues concernant le fait qu'à toutes les époques, l'étranger aurait pris une part active à la création des français nationaux.

Puis il rappelle ce qu'était la législation en matière de naturalisation au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il donne ensuite quelques exemples intéressants relatifs, notamment à la SAVOIE.

NOS ANCETRES et NOUS - REVUE des Stés Généalogiques de  
BOURGOGNE N° 54 2<sup>ème</sup> trim. 1992 p. 1

PETIT VADE MECUM du CHERCHEUR AMATEUR dans les ARCHIVES de BARCELONE

Rose-Blanche ESCOUPERIE nous apprend que la CATALOGNE ( comme les provinces de GERONE, LERIDA et TARRAGONE) a accédé à l'autonomie en 1979.

En matière de droit des personnes, la tradition espagnole est toujours fondée sur le droit romain et sur une position très forte de l'institution notariale.

Le détail de la nature des dépôts, de leur emplacement, de la manière d'y accéder est ensuite donné en quatre pages de textes impossibles à résumer ici.

La lecture complète de l'article est nécessaire si vous avez des ancêtres originaires de BARCELONE ... ou de la CATALOGNE en général.

CERCLE GENEALOGIQUE du LANGUEDOC n° 56 - 3<sup>ème</sup> trim.  
1992 p.5

LA DOCUMENTATION HYPOTHECAIRE

Outil de recherche méconnu, les documents hypothécaires, lorsqu'il s'agit du XIX<sup>e</sup> siècle, peuvent être très utiles.

.../...

.../...

Dans les Conservations des Hypothèques ( en principe, une par arrondissement) sont déposés tous les actes notariés ou judiciaires qui ont pour objet des droits fonciers.

Après 50 ans au moins ils sont remis aux Archives Départementales où ils peuvent être consultés (série Q).

Un exemple très complet et très concret est donné par l'auteur de l'article : Raymond LACROIX.

GENEALOGIES BOURBONNAISES et du CENTRE n° 54 2ème trim.  
1992 p. 71

### GENEALOGIE en POLOGNE

L'A.G.P. ( Association Généalogique du Pas-de-Calais) signale que, pour une recherche en POLOGNE on peut s'orienter vers les axes suivants :

- " Actes du Congrès " d'ARRAS de mai 1989 où figure, " Passeport généalogique pour la POLOGNE". Ces actes sont toujours en vente à l'A.G.P. - Maison des Sociétés - 16 rue A. Briand 62000 ARRAS

- Microfilms d'archives réalisés par les Mormons ( en Gironde à TALENCE).
- Bibliothèque généalogique à VILLENEUVE d'ASCQ (Nord)

Suit un " question-réponse " se basant sur l'expérience de Ch. ORPEL auteur de cet exposé.

GENEALOGIE 62 ( PAS-de-CALAIS) n° 34 2ème trim. 1992 p.104

### ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU MARDI 30 MARS 1993

L'Assemblée générale statutaire des A.G.B. aura lieu le 30 mars 1993, 14h 30, à l'Athénée municipal, place Saint-Christoly, BORDEAUX.

#### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election au Conseil d'Administration.

Nous espérons que vous viendrez nombreux, mais ceux d'entre vous qui ne pourraient se déplacer auront la possibilité de donner pouvoir à un adhérent de leur choix, à la condition que celui-ci soit à jour de sa cotisation.

Les candidatures au Conseil d'Administration, formulées par simple lettre, devront parvenir au siège au plus tard le 22.3.93.

Comme à l'accoutumée notre Assemblée générale statutaire sera précédée d'un repas, à 12h, au New Steak House, rue de la Devise, au prix de 20<sup>F</sup>. Vous serez aimable de vous inscrire au siège, avec le chèque correspondant rédigé à l'ordre du Trésorier des A.G.B., avant le 27.3.93, terme de rigueur.

## INVITATION A LA LECTURE

### SOURCES ET SAINTS GUÉRISSEURS DES LANDES DE GASCogne

Olivier de MARLIAVE, journaliste et écrivain, a effectué des recherches sur les traditions religieuses et l'histoire des mentalités populaires.

Ses enquêtes sur les fontaines sacrées et les sources guérisseuses l'ont conduit à travers tout le massif des landes. Guérir grâce à la vertu d'une source et l'intercession d'un saint est une des plus anciennes traditions religieuses de l'Humanité, fortement maintenue dans le grand triangle de Saint-Laurent de Médoc à l'Adour et des confins du Lot et Garonne à l'Océan, où plus d'une centaine de sources attirent des fidèles tout au long de l'année.

Pèlerinages annuels et processions votives ou discrètes visites individuelles occupent ces lieux que l'ouvrage présente classés par ordre alphabétique, avec des plans d'accès et des cartes simplifiées permettant une localisation aisée de villages ou de lieux-dits souvent situés à l'écart des grands axes routiers.

### SORCIERES, CROYANCES, PRATIQUES MEDICALES DU TEMPS JADIS

par le Dr J.J. BORREDON et Thérèse BORREDON

Dans cet opuscule les auteurs abordent de multiples sujets en commençant par les grandes épidémies (variolo, rougeole, ergotisme, peste, scorbut, fièvres, lèpre, typhus, syphilis, malaria, pellagre) dont nos ancêtres eurent à souffrir. Ils traitent ensuite des métiers de santé: les barbiers-chirurgiens, maîtres de la saignée et du clystère, puis les sages-femmes avec les accouchements au cours desquels les parturientes avaient, disait-on non sans raison, "un pied dans la tombe".

Un curieux article est consacré à la contraception tant masculine que féminine. Les soins aux noyés sont aussi mentionnés pour les XVIIIème et XIXème siècles.

Puis viennent les thérapeutiques populaires contre les mille maux qui ne frappaient pas seulement les landais (vers, zonas, entorses, verrues, hémorroïdes ...). Pour ceux-là il y avait, bien sûr, les fontaines miraculeuses, mais aussi les rebouteux et les guérisseurs.

Enfin est évoquée la sorcellerie, notamment le sabbat en Chalosse au XVIIème siècle, puis sont contées quelques unes des croyances profondément enracinées qui entraînaient tour à tour l'intervention de la guérisseuse, du médecin ou du prêtre.

## LA SOCIÉTÉ PÉRIGORDE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

par Guy MONDON

L'auteur, agrégé de l'Université en 1974, enseignant l'histoire et la géographie, entreprend plusieurs années de recherches sur les curés du Périgord au siècle des lumières qui aboutissent à l'ouvrage, récemment déposé dans notre bibliothèque, qui lui vaut, en 1979, le titre de Docteur de 3ème cycle - mention Très bien - de l'Université de BORDEAUX III.

Cette thèse renouvelle, non seulement l'histoire de la province, mais constitue une contribution très importante à l'étude sociale de l'Ancien Régime en infirmant l'image trop classique d'un bas clergé pauvre et révolutionnaire.

Ce travail, fort agréable à lire, est conduit sur 3 axes:

- l'état sacerdotal et les chemins qui y conduisent: accès à l'état de perfection, comportement moral, intellectuel et spirituel,
- l'état matériel: légende et réalité avec des revenus congrus mais fort inégaux et une certaine tendance à l'enrichissement,
- le rôle des curés: hommes de Dieu, du Roi et de l'orthodoxie face aux protestants, principalement dans le "bergeracois".

### FORETS, LANDES et PINS: autrefois les landes

Le Dr et Mme Jean Jacques BORREDON traitent, dans cet opuscule:

- des hommes de la forêt (arpenteurs, bûcherons, scieurs de long mais aussi gardes luttant contre les auteurs de multiples dégradations),
- des produits de la forêt (chênes, châtaigniers, saules, frênes, hêtres, ormes, peupliers, bouleaux et buis),
- des chasses traditionnelles et du braconnage,
- des pins et de la résine (gemmages au crot ou au pot Hugues, utilisation, exploitation et transformation, usages aujourd'hui et demain),

Des croquis, des reproductions d'actes, les plans du cours de l'Adour depuis 4 siècles viennent à l'appui d'un texte facile à lire.

ASSEMBLEE GENERALE INFORMELLE DU 17 NOVEMBRE 1992

ATHENEE MUNICIPAL DE BORDEAUX

Soixante-dix personnes environ assistaient à cette réunion.

Mr DUPOUY annonce le décès d'une adhérente Mme PALLIS.

Pour rénover l'ordre du jour habituel, Mr DUPOUY donne la parole aux assistants pour que chacun, s'il le désire, puisse exprimer vœux et suggestions ou poser des questions.

Mr NAUDON - regrette qu'il n'existe pas de table récapitulative annuelle des rubriques du bulletin des A.G.B. Il lui est précisé que le travail est en cours.

- demande que, lors des appels ou rappels de cotisation, le montant de cette cotisation soit mentionné (actuellement 150 frs pour une personne et 230 Frs pour un couple). Ce sera fait dans un prochain bulletin.

- il demande si quelqu'un peut le renseigner sur la nature du métier "plier de cadre". Actuellement Mr RENARD recense les différentes professions. Si quelqu'un a une réponse, qu'il la communique à Mr NAUDON.

Mme HOURDEQUIN - annonce qu'au sujet des échanges de microfilms d'A.D. à A.D. une réunion est prévue prochainement à CAHORS entre les conservateurs, pour adopter une politique commune, sans doute inspirée de celle des Mormons.

Mr DELFAU - signale que les collections de microfilms sont encore très incomplètes et Mr DUPOUY remarque que la Fédération ne s'est pas encore occupée de cette question.

Dr MALGOUILLAT - fait part de ses expériences de collaboration entre associations ou cercles de généalogie, notamment avec ROUEN, ANGERS. C'est souvent du donnant, donnant, sans beaucoup d'altruisme.

Me AUVART - souhaiterait que l'on connaisse, dès le début de l'année les dates des sorties. Mr DUPOUY répond qu'en 1993 deux sorties seulement auront lieu, l'une en avril et la seconde en juin. Les dates seront données approximativement.

Au sujet de ces sorties Me ROUX demande qu'on lui fasse des suggestions de destination : maximum d'éloignement : 120 Kms.

Pour les excursions de 2 ou 3 jours il vaut mieux les exclure car trop difficiles à organiser.

Mr LABARRE - indique que, pour la visite du grand Théâtre des pourparlers sont en cours afin d'obtenir mieux que ce que l'office du tourisme propose actuellement.

°°

BULLETIN. - Dans le n°42 il est signalé que l'association "Ancêtres italiens" souhaite recenser les personnes nées en

.. /

Italie mais figurant dans des actes français (tous actes de l'origine à 1840 environ) L'Association demande donc qu'on lui signale tous les actes rencontrés lors de nos dépouillements.

**BENEVOLES** - Nouvel appel car il y a beaucoup de travail et peu de volontaires. Mmes HUBERT et BARJOU répondent à cet appel. Il faudrait aussi une dactylo pour aider Mme CHARRIER.

**RELEVÉ DES EMBARQUEMENTS.** - La relecture est en cours et notre équipe travaille régulièrement.

**CONGRES NATIONAL DE GENEALOGIE A VICHY EN MAI 1993.** Il faudrait que le maximum de nos adhérents fournissent leur généalogie rapide et déposent si possible, leur généalogie complète sur le modèle indiqué. Cela nous sera utile pour le stand de L'U.G.A.P. à VICHY.

Il est envisagé, également, de produire le résultat du travail sur les embarquements à BORDEAUX ainsi que toutes études individuelles ou collectives que vous voudrez bien nous soumettre.

Actuellement 17 personnes environ envisagent de participer à ce Congrès. Un dépliant est à votre disposition à la permanence.

**DEPOUILLEMENT DES REGISTRES PAROISSIAUX.** Le travail est interrompu mais ce qui a déjà été fait est à disposition à la permanence.

**U.G.A.P.** Le prix décerné pour le travail sur la famille ROBIN de LIBOURNE sera remis le 5 Décembre (il s'agit d'une médaille). Pour 1993, appel est fait à candidatures, à remettre avant le 31 janvier 1993.

**ECHANGES : UGAP / ASSOC HISTOR ET GENEAL. LANDAISE.**

L'association landaise fait actuellement le relevé des Registres paroissiaux de CALLEN, limitrophe de la Gironde. Parallèlement il serait bon de faire la même chose pour les communes de la Gironde limitrophes des LANDES. Le travail est d'ailleurs déjà fait en partie. Les listes seront, ensuite, échangées.

Ce système pourrait aussi être pratiqué avec les autres départements : DORDOGNE, CHARENTE etc..

**BIBLIOTHEQUE.** - Mr DUPOUY sollicite : dossiers thématiques, dons ou prêts d'ouvrages pour la Bibliothèque.

Il demande également qu'un adhérent accepte d'aider M. BERGERON qui travaille sans Mme CASTELNAU provisoirement indisponible.

La séance est levée à 16 H.30.



~~~~~



— Statue de Marguerite d'Angoulême. —

Comme chaque année, voici venu le moment de penser à notre ballade de printemps. Après le Périgord et le Lot-et-Garonne visités en 1992, nous mettrons cette fois-ci le cap sur l'Angoumois.

1ère étape: ANGOULEME

Ville d'art et d'histoire, située sur un éperon rocheux, elle domine de ses remparts la Charente et la campagne environnante de plus de 70 mètres. Descendus du car, accueillis par notre guide, nous aurons plaisir à contempler ce site tout en dirigeant nos pas vers la cathédrale St-Pierre, véritable joyaux d'architecture romane du XII<sup>ème</sup> siècle.

Nous entamerons ainsi un circuit qui nous conduira à travers la vieille ville, où nous découvrirons successivement de vieilles demeures, l'église St-André, romane également et d'un style particulier, l'hôtel St-Simon, les Halles, etc., pour terminer à l'Hôtel-de-Ville, ancien château comtal flanqué de ses deux tours si caractéristiques. Nous visiterons celle où naquit Marguerite d'Angoulême, soeur de François I<sup>er</sup>.

2ième étape: Nous reprendrons le car pour aller nous restaurer autour d'une bonne table, dans cette ambiance de chaleur et d'amitié que nous apprécions à chacune de nos sorties.

3ième étape: COGNAC.

François I<sup>er</sup> y vit le jour et beaucoup de détails nous rappellent ici le souvenir de ce bon roi. En effet, notre première visite dans cette ville commencera par le château François I<sup>er</sup>, propriété du Cognac OTARD, où nous serons accueillis. Grâce à un spectacle audio-visuel, nous revivrons les étapes historiques qui firent les grandes heures de ce château. Ensuite, nous saurons tout sur le cognac, cette "liqueur des dieux", de son élaboration à sa mise en bouteille, le tout suivi d'une dégustation gratuite ( paraît-il...).

De là, nous entreprendrons la visite guidée de la vieille ville, avec ses belles demeures bourgeoises du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, ses chais de vieillissement, ses quais, etc.

